

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TIKERAMA SARL » en abrégé « TIKERAMA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ABATTA CITE SYNATRESOR, AU NIVEAU DE L'ECHANGEUR
DE LA RIVIERA 2, Lot 37, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2022, et enregistrés au CEPICI le 24/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TIKERAMA SARL » en abrégé «
TIKERAMA »

Objet : L'organisation et la vente de tickets d'accès pour tous types d'évènements, Achat, vente ou distribution de produits divers, Diverses prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ABATTA CITE SYNATRESOR, AU NIVEAU DE L'ECHANGEUR

DE LA RIVIERA 2, Lot 37, Ilot 4

Dirigeant(s) M BAMBA BAMOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06949 du 11/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72750/GTCA/RC/2022 du 11/01/2023

